



SEPTEMBRE / OCTOBRE 2021



> COLLECTE
PMC



> CRAB
VOYAGE EN CROATIE



> DISTRIBUTION
D'ARBRES FRUITIERS



> PLAINES
DE VACANCES



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Collecte des emballages PMC.....	03
Conseils communaux ..	04-09
Collège et Conseil communaux.....	10
Projets Européens.....	11
CPAS.....	12-13
Lieux-dits et chemins antiques.....	14
Connect my Home.....	15
ADL.....	16-17
Distribution d'arbres fruitiers.....	18

VIE ASSOCIATIVE

Plaines de Vacances.....	19
Maison des Jeunes GRAB.....	19-20
Fête laïque 2022.....	21
Sport / Patro.....	22
Tourisme, Nature, Loisirs.....	23

INFOS

HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi.....	9h à 12h30
Mardi.....	9h à 12h30
Mercredi.....	9h à 12h30
Judi.....	9h à 12h30 - 13h30 à 19h
Vendredi.....	9h à 12h30

HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi.....	9h à 12h30
Mardi.....	9h à 12h30
Mercredi.....	9h à 12h30
Judi.....	9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi.....	9h à 12h30

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence communale, un membre du Collège à votre disposition 24/24 !

0474 68 68 68



Editorial

Cette année, la rentrée scolaire de nos enfants ressemblait de plus en plus à ce que nous avions connu avant cette crise de la Covid. Seuls manquaient à l'appel, les petits-déjeuners et les discours sous l'œil de papa et maman plus émus que leur progéniture. Rassurez-vous, ils ne manqueront pas de refaire leur apparition dès que cela sera possible.

Lorsque cette crise a démarré, personne ne pouvait prédire que durant des mois nous allions être focalisés par cette lutte contre un virus totalement méconnu.

Et sans être trop optimiste, nous vivons actuellement une période d'accalmie. J'ose d'ailleurs croire que si nous en sommes là, c'est grâce à vous, à nous, à tous ceux qui mettent tout en œuvre pour lutter contre cet ennemi commun. A ceux qui prennent soin des uns et surtout des autres.

Car oui, notre liberté implique également une conscience collective. Nous devons tous être solidaires. Pour que demain, nous puissions à nouveau vivre comme avant ou à peu près... Soulignons d'ailleurs que notre commune est la 1ère commune de Wallonie en termes de vaccination pour les +18 ans avec un taux de 91,6%. Bravo à tous.

Néanmoins, si dans cette lutte commune, certains font des choix différents, pour des raisons qui leur sont propres, le dialogue constructif et positif, l'écoute et la bienveillance doivent rester de mise pour éviter de nous éloigner les uns des autres et briser ce lien si typique de nos campagnes.

Car au moment où j'écris ces lignes, l'isolement, le repli sur soi et le manque de contacts sociaux me terrifient presque autant qu'un nouveau pic de contamination et de décès.

Quoi de plus agréable, lorsque l'on vit dans nos petits villages, de pouvoir compter les uns sur les autres, organiser des barbecues de quartier, des activités de groupes, du covoiturage pour aller à l'école, au Patro ou au Foot, mais surtout de simples tasses de café improvisées lorsqu'on croise son voisin. Et c'est bien de cela que la Covid et ses conséquences pourraient également nous priver si nous n'y prenons pas garde.

Heureusement, nos villages peuvent compter sur des associations dynamiques. Je ne me permettrais pas de les citer, de peur d'en oublier, mais les brocantes, les apéros, les marches, les concentrations de tracteurs, le marché du terroir, la garden-party et j'en passe, ont égayé notre été pluvieux malgré des mesures sanitaires parfois compliquées. Merci à tous ces bénévoles...

Si la situation se maintient, n'hésitez pas à contacter l'administration ou un membre du Collège afin de trouver des solutions pour cette idée d'activité ou de festivité qui vous trotte dans la tête. Les aires de rencontres comme à Orti, Tillet et Lavacherie, et les salles de villages n'attendent que vous.

Nous devons apprendre à vivre avec ce virus, mais nous ne devons pas le laisser nous retirer ce qui fait de notre commune un endroit où il fait bon vivre et où de nouvelles familles aiment venir s'implanter et ainsi créer du lien... Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à ces nouveaux voisins avec qui j'en suis certaine, nous aimerons tous boire une tasse de café.

CATHERINE POOS
3^{ème} échevine



VIE COMMUNALE

COLLECTE DES EMBALLAGES PMC

Durant la semaine du 16 août 2021, vous avez dû recevoir un courrier de la part d'Idelux concernant le nouveau système de collecte des emballages PMC (si vous ne l'avez pas reçu, il est possible d'en obtenir un exemplaire auprès de l'administration communale).

Ce nouveau système est mis en place à partir du JEUDI 14 OCTOBRE 2021.

Cette collecte concerne donc :

- Les emballages en **Plastique** : bouteilles et flacons, barquettes, ravers, pots, tubes, films, sacs et sachets en plastique ;
- Les emballages **Métalliques** : canettes, ravers en alu, boîtes de conserve ;
- Les **Cartons** à boissons

Retrouvez l'ensemble des consignes de tri sur www.trionsmieux.be

Dans ce même courrier, il y a également un bon à échanger contre 1 rouleau de 20 sacs gratuits au recyparc. Cet échange ne sera possible qu'entre le **1^{er} ET LE 30 SEPTEMBRE 2021**. S'il ne vous est pas possible de vous rendre personnellement au recyparc, vous pouvez demander à un voisin ou un proche d'y aller pour vous **AVEC VOTRE BON**.

Pour racheter des rouleaux supplémentaires (3€/rouleau), voici les différents points de collecte sur notre commune :

- **A FLEURS DE RÊVES**
Rue du Pont de Fosset 38 (Fosset)
- **LA FERME D'ANTAN**
Rue Magerotte 31 (Magerotte)
- **BOUCHERIE LIGOT**
Place de l'Eglise 18 (Lavacherie)
- **MICHAËL PATISSIER**
Rue de Bastogne 21 (Lavacherie)
- **ATELIER DU HADJA**
Rue du Hadja 8 (Herbaimont)
- **PROXY DELHAIZE**
Rue d'Amberloup 18 (Lavacherie)
- **LA GRANGE CONCEPT STORE**
Le Grand Rotheux 4 (Tillet)

L'administration communale ne vendra pas de sacs !

Veillez noter que les emballages PMC ne seront plus acceptés dans les recyparcs une fois ce nouveau système de collecte mis en place.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Janssens au 061/21.04.41.

Triez les emballages PMC Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu

Emballages en Plastique

Bouteilles
Flacons
Pots
Tubes
Barquettes et ravers
Films
Sacs et sachets

Emballages Métalliques

Canettes et boîtes de conserve
Aérosols alimentaires et cosmétiques
Barquettes et ravers
Couvercles, bouchons et capsules

Pour un bon recyclage

Égouttez et videz bien tous les emballages.
Applatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
Enlevez complètement le film en plastique des barquettes et jetez-les séparément dans le sac.

Cartons à boissons

INTERDITS DANS LES PMC

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Emballages d'huile de moteur, pesticides, substrat de silicone
- Emballages d'une contenance supérieure à 5 L
- La tripointe
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de Boisson, de compotage ou de nourriture fumée pour animaux, etc.
- Autres objets

ATTENTION!

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (à l'exception des sacs à litière).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



CONSEILS COMMUNAUX

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2021

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente

Pierre PIRARD, Bourgmestre,

Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,

Catherine POOS-SIMON, Echevins ;

Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;

Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS, Elisabeth

NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR Conseillers communaux ;

Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

Le Conseil Communal, en séance publique :

PRÉAMBULE

Au nom du Conseil communal, le bourgmestre rend un hommage au Docteur Paquet, décédé inopinément. Le Docteur a non seulement été membre du Conseil communal mais aussi du Conseil de l'action sociale. Il cède ensuite la parole à Monsieur Macoir pour le groupe Cap 2030. Celui-ci fait la suggestion de donner, à la nouvelle MRS en construction à Sainte-Ode, le nom du Docteur pour autant qu'aucune autre proposition n'ait déjà été mise sur la table. Le Collège s'engage à envoyer un courrier à Vivalia pour relayer cette suggestion. Une minute de silence est ensuite observée.

Le Conseil communal décide à l'unanimité de valider le compte pour l'exercice 2020.

BILAN	ACTIF	PASSIF
	32 881 772,02	32 881 772,02

COMPTE DE RÉSULTATS	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RÉSULTAT (P-C)
Résultat courant	4 081 074,70 €	4 879 126,51 €	798 051,81 €
Résultat d'exploitation [1]	5 262 184,32 €	5.963 377,85 €	701 193,53 €
Résultat exceptionnel [2]	807 087,57 €	806 767,86 €	-319,71 €
Résultat de l'exercice [1+2]	6 069 271,89 €	6 770 145,71 €	700 873,82 €

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	5.994.275,70	4.324.356,20	10.318.631,90
- Non-Valeurs	63.329,46	5.671,91	69.001,37
= Droits constatés net	5.930.946,24	4.318.684,29	10.249.630,53
- Engagements	4.918.043,48	4.246.168,42	9.164.211,90
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.012.902,76	72.515,87	1.085.418,63
Droits constatés	5.994.275,70	4.324.356,20	10.318.631,90
- Non-Valeurs	63.329,46	5.671,91	69.001,37
= Droits constatés net	5.930.946,24	4.318.684,29	10.249.630,53
- Imputations	4.833.101,64	1.596.731,49	6.429.833,13
= Résultat comptable de l'exercice	1.097.844,60	2.721.952,80	3.819.797,40
Engagements	4.918.043,48	4.246.168,42	9.164.211,90
- Imputations	4.833.101,64	1.596.731,49	6.429.833,13
= Engagements à reporter de l'exercice	84.941,84	2.649.436,93	2.734.378,77

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder à une Modification budgétaire 2021/1

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	5 366 415,32	1 941 392,53
Dépenses exercices	5 210 199,21	3 425 448,06
Boni/mali exercice	156216,11	- 1 484 055,53
Recettes exercices antérieurs	1 018 426,01	72 515,87
Dépenses exercices antérieurs	97 561,42	8 544,31
Prélèvements en recettes	0,00	1 558 118,64
Prélèvements en dépenses	550 000,00	138 034,67
Recettes globales	6 384 841,33	3 572 027,04
Dépenses globales	5 857 760,63	3 572 027,04
Boni global	527 080,70	0,00

PERSONNEL

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder à l'engagement d'un(e) nouveau(elle) coordinateur(trice) ATL.

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder à l'engagement d'un(e) ouvrier(ère) pour le service travaux.

PLANIFICATION D'URGENCE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer à la centrale d'achat de la Province de Luxembourg pour la chasuble de la fonction cpsl et assistant social dans le cadre du plan d'urgence et l'entretien et la fourniture d'extincteurs, de dévidoirs et hydrants.



TRAVAUX

Le Conseil communal décide d'approuver à l'unanimité le cahier des charges modifié relatif au « Remplacement de la toiture dans la salle des fêtes de Houmont ». Il choisit de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable. La dépense estimée à 38.115,00 €, 21% TVA comprise sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire et par un subside.



Le Conseil communal décide d'approuver à l'unanimité le cahier des charges relatif à la création de trottoirs et réfection de la voirie à Tillet. Il choisit de passer le marché par la procédure ouverte. La dépense estimée à 197.135,02 €, TVA comprise sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire et par un subside.

ÉNERGIE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de marquer son accord sur les travaux de remplacement / suppression des sources lumineuses conformément aux plans du dossier 20638541 établi par ORES.

Le bon de commande présenté par ORES pour un montant de 24 767,83 € HTVA et dont la part communale est de 16 465,47 € TVAC.

CPAS

Le Conseil communal décide d'approuver à l'unanimité le compte 2020 du CPAS ainsi que la subvention du CPAS pour le transport des citoyens fragilisés et/ou isolés vers les centres de vaccination.

CULTURE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accorder, pour l'année 2021, un « pass culture » d'une valeur de 40 € tel que visé par l'article 3 du présent règlement, à toute personne physique née entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 2003 et domiciliée sur la commune de Sainte-Ode. Le « pass culture » est valable jusqu'au 31 décembre 2022.



De plus, il est accordé, à partir de l'année 2022, un « pass culture » d'une valeur de 40 € tel que visé par l'article 3 du présent règlement, à toute personne physique atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année d'octroi du pass.

Le « pass culture » est divisé en 2 thématiques ayant chacune une valeur de 20 € et composée de 4 coupons d'une valeur nominale de 5 € :

- Cinéma : achat de places de cinéma, à l'exclusion de l'achat de nourritures, boissons ou articles de merchandising ;

- Supports culturels : acquisition de livres, de jeux de société et de supports musicaux ou d'art cinématographique.

Les coupons du « pass culture » sont échangeables chez les partenaires ayant signé une convention d'adhésion au « pass culture » avec la Ville de Bastogne et ayant subi une fermeture pendant la crise sanitaire. Une liste de ces partenaires sera publiée sur le site internet de la Ville de Bastogne et régulièrement actualisée.

FABRIQUES D'ÉGLISE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de valider :

- le compte de la fabrique d'église de Roumont comme suit

RECETTES ORDINAIRES TOTALES	7 749,51
Dont une intervention communale ordinaire de	7 395,36
Dont Intervention Sainte-Ode	2 859,20
Recettes extraordinaire totales	7 855,74
Dont une intervention communale de secours de	0,00
Dont Intervention extraordinaire de la Commune Sainte-Ode	0,00
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	7 855,74
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2 414,90
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6 458,37
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00
RECETTES TOTALES	15 605,25
Dépenses totales	8 873,27
Résultat comptable	6 731,98

- le compte de la fabrique d'église de Rechrival comme suit

RECETTES ORDINAIRES TOTALES	8 367,42
Dont une intervention communale ordinaire de	8 034,88
Recettes extraordinaire totales	8 928,09
Dont une intervention communale de secours de	0,00
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	8 928,09
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1 429,94
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	4 853,15
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00
RECETTES TOTALES	17 295,51
Dépenses totales	6 283,09
Résultat comptable	11 012,42

SPORT

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accorder aux clubs sportifs suivants une subvention dont le montant est repris ci-dessous et qui a été calculé sur base des relevés des membres éligibles des différents clubs :

CLUB	Montant du subside
TTC Tillet	2 480 €
RUS Sainte-Ode	9 560 €
TC Lavacherie	3 160 €
Les pêcheurs lavacherois asbl	1 560 €
Société de pêche Houmont-Magerotte asbl	1 720 €
Petite écurie des blanches pierres	120 €
Wonder stables	4 400 €

ASSOCIATIONS

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un subside de 6 502,50 € correspondant à une cotisation de 2,50 € par habitant conformément aux statuts de l'asbl Maison du Tourisme du Pays de Bastogne.



Le Conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un subside de 1.650,00 € pour l'année 2021. à l'« a.s.b.l Contrat de Rivière Ourthe ». Le subside sera utilisé dans le but de réaliser les actions fixées dans le programme 2020-2022.

VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2021

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente

Pierre PIRARD, Bourgmestre,

Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON, Catherine POOS-SIMON, Echevins ;

Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;

Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS, Elisabeth NICKS-LEBAILLY,

Johnny MACOIR Conseillers communaux ;

Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

Le Conseil Communal, en séance publique :

PRÉAMBULE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder à la Rectification du PV de la séance du 27 mai 2021 concernant le recours à la centrale d'achat de la Province de Luxembourg pour l'entretien et la fourniture d'extincteurs, de dévidoirs et hydrants mais pas pour les chasubles dans le cadre du plan d'urgence.

MANDATAIRE

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2020. Ce rapport comprend également la liste de leurs présences aux réunions des différentes instances de la Commune, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels la Commune détient des participations directes ou indirectes, en ce compris les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats.

La Présidente du Conseil communal transmettra copie de la présente délibération au Gouvernement wallon.

TRAVAUX



Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif à l'Aménagement du chemin de liaison entre Lavacherie et Amberloup. Il choisit la procédure ouverte comme mode de passation de marché. La dépense estimée à 397.018,84 €, TVA comprise sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire pour le solde.

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder au déclassement du camion MERCEDES Type 4X4 immatriculé FZK341 et de le vendre de gré à gré avec publicité.

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif à la réfection de la voirie à Wachirock.

Il choisit la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation de marché. La dépense estimée à 123.532,65 € TVA comprise sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire pour le solde.

Le Conseil communal décide à l'unanimité le projet de passer un marché public en vue de l'entretien et du curage préventif des égouts sur le territoire communal et de consulter à cette fin l'Intercommunale IDELUX Eau.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver

- la création de l'ASBL pluricommunale concernant le hall relais agricole et d'en approuver les statuts ;
- le contrat de gestion entre les Communes de Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre et l'ASBL ;
- la convention pluricommunale reprise en annexe de la présente délibération.

Le Conseil communal décide de proposer à l'assemblée générale de l'ASBL de désigner Christophe Thiry comme administrateur.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de la Commune à la centrale d'achat Idélux Projets Publics pour la fourniture de bornes de rechargement.

Ces bornes de rechargement seront placées à côté du local de service travaux.

LOGEMENT

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les modèles de convention d'occupation précaire des logements de transit et le contrat de bail pour le logement d'insertion.



FORÊT

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la location du droit de chasse sur les propriétés communales de Tonny pour +/- 1,5 ha de bois à Monsieur Jonathan JACQUEMIN. Le prix de cette location pour l'année cynégétique 2021/2022 s'élèvera à 20 euros.

Le Conseil communal décide à l'unanimité de désigner Pierre PIRARD pour représenter la Commune de Sainte-Ode aux Conseils cynégétiques « Deux Ourthes » et « Saint-Hubert ».

ÉNERGIE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder au renouvellement des gestionnaires de réseau d'électricité.

FABRIQUES D'ÉGLISE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de valider :

- le compte de la fabrique d'église de Houmont comme suit :

RECETTES ORDINAIRES TOTALES	15 947,35
Dont une intervention ordinaire de	13 858,22
Dont une intervention communale ordinaire de (4 329,19=4/5)	11 166,08
Recettes extraordinaire totales	3 229,76
Dont une intervention communale de secours de	0,00
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	3 229,76
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1 720,87
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	13 916,56
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00
RECETTES TOTALES	19 177,11
Dépenses totales	15 637,43
Résultat comptable	3 539,68

- le compte de la fabrique d'église de Magerotte comme suit :

RECETTES ORDINAIRES TOTALES	3 430,25
Dont une intervention communale ordinaire de	3 047,02
Recettes extraordinaire totales	1 182,86
Dont une intervention communale de secours de	0,00
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	1 182,26
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	345,82
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	2 063,96
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00
RECETTES TOTALES	4 613,11
Dépenses totales	2 409,78
Résultat comptable	2 203,33

Le compte de la fabrique d'église de Tillet comme suit :

RECETTES ORDINAIRES TOTALES	5 791,90
Dont une intervention communale ordinaire de	3 706,63
Recettes extraordinaire totales	14 932,77
Dont une intervention communale de secours de	0,00
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	6 634,27
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3 029,77
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	4 840,25
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	8 594,00
RECETTES TOTALES	20 784,98
Dépenses totales	16 464,02
Résultat comptable	3 320,96

CPAS

Le Conseil communal décide à l'unanimité de désigner Christophe Kaiser comme nouveau conseiller du Conseil de l'Action Sociale.

VIVALIA

Le Conseil communal décide à l'unanimité de marquer son accord sur les points suivants :



1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'AGE du 30 mars 2021
2. Présentation du rapport 2020 du contrôleur aux comptes
3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2020
4. Décharge au contrôleur aux comptes pour l'exercice 2020
5. Répartition des déficits 2020 des MR/MRS
6. Répartition du déficit 2020 du secteur extra-hospitalier (E-H)
7. Affectation du résultat 2020
8. Fixation de la cotisation AMU 2021
9. Approbation du bilan et compte de résultat 2020 format BNB

Mais de s'abstenir sur les points suivants :

10. Présentation et approbation du rapport de gestion 2020
11. Approbation des bilans et comptes de résultats consolidés 2020

ASSOCIATIONS

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accorder à l'« a.s.b.l Territoire de Mémoire » un subside de 125 € pour l'année 2020.



VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 JUILLET 2021



Le Conseil Communal, en séance publique :

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente
Pierre PIRARD, Bourgmestre,
Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,
Catherine POOS-SIMON, Echevins ;
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;
Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS,
Elisabeth NICKS-LEBAILLY,
Johnny MACOIR Conseillers communaux ;
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

PRÉAMBULE

En préalable à la séance le bourgmestre revient sur la démission de la directrice générale. Cet après-midi, elle a eu l'occasion, lors d'un échange avec le personnel, de retracer son parcours personnel. Elle a été la première directrice générale de la commune de Sainte-Ode, vu la revalorisation de la fonction de secrétaire communal(e).

Elle a occupé ce poste durant 15 ans. Il s'agit d'un fonction difficile qui exige de la polyvalence ;

il faut savoir gérer le personnel. En plus, cela nécessite de faire fi de ses convictions pour mettre en place les décisions du collège. Sans oublier l'absorption de la charge de travail liée à la délégation de nouvelles missions des niveaux de pouvoirs supérieurs vers les communes. Anne-Sophie a relevé ces défis grâce à sa grande conviction en le secteur public. Le Conseil tout entier lui souhaite bon vent dans ses nouvelles missions et la remercie. Monsieur Tanghe évoque à son tour, au travers d'un discours, les 15 ans de travail qu'il a pu partager avec AS Herman.

FINANCE

Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder au remboursement total du solde des crédits d'aide extraordinaire à long terme octroyés au travers du Compte CRAC pour un montant de 115 802,92 € avec prise en charge des éventuelles indemnités de réemploi qui en découleraient estimées à 13 959,69 € au 24 juin 2021.

Le conseil décide à l'unanimité de procéder à une modification budgétaire 2 /2021 :

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.347.174,55	2.113.364,53
Dépenses totales exercice proprement dit	5.243.769,39	3.687.370,98
Boni / Mali exercice proprement dit	103.405,16	-1.574.006,45
Recettes exercices antérieurs	1.018.426,01	72.515,87
Dépenses exercices antérieurs	98.107,36	82.683,65
Prélèvements en recettes	0,00	1.756.569,56
Prélèvements en dépenses	550.000,00	172.395,33
Recettes globales	6.365.600,56	3.942.449,96
Dépenses globales	5.891.876,75	3.942.449,96
Boni / Mali global	473.723,81	0,00

Ainsi que de transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier/à la directrice financière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'introduire la demande d'intervention relevant du Fonds d'Impulsion Provincial pour investissement extraordinaire.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil communal décide à l'unanimité de passer un marché public en vue d'acquérir des sacs P+MC pour les besoins de la commune et de consulter à cette fin l'intercommunale Idélux Environnement. La récolte des sacs P+MC débutera en Octobre.



Le Conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer à la centrale d'achat d'IDELUX Projets publics concernant les audits énergétiques.

TRAVAUX

1. Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif au chantier de mobilité douce entre Amberloup et Tillet. Le montant estimé s'élève à 168.791,00 € hors TVA ou 204.237,11 €, 21% TVA comprise et sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire pour le solde.

2. Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'installation de l'éclairage Led aux terrains de tennis de Lavacherie qui sera financée par un subside infrasport.





RESSOURCERIE FAMENNE ARDENNE ET GAUME

JE DONNE AU LIEU DE JETER

De vieux objets en bon état vous encombrant ? Le réemploi, c'est facile avec le nouveau service de Ressourcerie Famenne Ardenne et Gaume. Bien sûr, vous pouvez toujours les donner à des associations locales près de chez vous. Et pour les vélos et les jouets, une fois par an, IDELUX Environnement organise une collecte spéciale via les recyparcs.

RESSOURCERIE FAMENNE ARDENNE ET GAUME - PROJET PILOTE

À partir du 2 août 2021, un service gratuit d'enlèvement à votre domicile de biens réutilisables est disponible pour tous les habitants de la zone IDELUX (sauf canton de Saint-Vith). Ce projet pilote sera testé jusqu'au 31/12/2021.

Numéro vert unique : 0800 118 78 (lundi > vendredi, 8h30 > 16h)

Que donner ?

Meubles intérieurs et extérieurs (jardin et camping), livres, CD, puériculture et jeux, vaisselle, vélos, trottinettes, bibelots, décoration, outils de jardin sans moteur (maximum 2m³ par habitant).

Après nettoyage et préparation, ces biens seront revendus à l'Entre'pau à Bastogne et au Terre Factory Shopping Neufchâteau. Trois nouveaux magasins ouvriront en 2021-2022.

DONS EN DIRECT À UNE ASSOCIATION

Meubles, vaisselle, brocante, électro, livres, jouets... plusieurs associations locales accueillent ces objets pour leur donner une seconde vie. Pour trouver une association proche de chez vous:

Entreprises d'économie sociale et circulaire

L'asbl Ressources fédère ces entreprises : www.res-sources.be

Vestiboutiques Croix-Rouge

Il y en a une quinzaine sur la zone IDELUX :
<https://vestiboutiques.croix-rouge.be/>

Boutiques « seconde main » Oxfam

<https://www.oxfammagasinsdumonde.be/acheter-equitable/vetements-de-seconde-main/magasins-de-seconde-main/>



3. Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le remplacement de l'éclairage actuel du terrain de football de Tillet par de l'éclairage Led Cette dépense sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

4. Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges pour la Construction d'un nouveau local de patro à Tonny. Le montant estimé de ce marché, établis par l'auteur de projet. Il choisit la procédure négociée avec publication préalable comme mode de passation de marché. Le montant de la dépense estimé s'élève à 275.283,75 € hors TVA ou 333.093,34 €, 21% TVA comprise sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire pour le solde.

5. Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif à la Rénovation des locaux de l'accueil extrascolaire de Tonny Il choisit de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable. La dépense estimée à 431.254,29 €, 21% TVA comprise sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire et par un subside.

CPAS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité la délibération du Conseil de l'action sociale de Sainte-Ode relative à la modification budgétaire n° 1/2021.

CULTURE

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le projet de convention de collaboration proposée par le Centre culturel et figurant concernant la représentation du « Petit Poucet d'Ardenne » afin de faire vivre la culture dans nos villages.

La dépense sera financée par voie de modification budgétaire.

SUBSIDE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accorder à la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne un subside de 671,32 pour l'année 2021.



VIE COMMUNALE

COLLÈGE ET CONSEIL COMMUNAUX



Bourgmestre

PIRARD Pierre *(Commune Passion)*

Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/58.20.60 • Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens



1^{er} Echevin

THIRY Christophe

(Commune Passion)

Rue de Bastogne, 28

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be

Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal



Conseillère communale

DESSÉ Marie *(Commune Passion)*

Le Jardin, 21 A

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



2^{ème} Echevin

MISSON Jean-Pol

(Commune Passion)

Rue des Forges, 43 - 6680 SAINTE-ODE (Tillet)

GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be

Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes



Conseiller communal

ZABUS Loïc

(Commune Passion)

Rue Arc-en-Ciel, 64

6680 SAINTE-ODE (Houmont)

GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



3^{ème} Echevine

POOS Catherine *(Commune Passion)*

Rue de la Chênaie, 6

6680 SAINTE-ODE (Sprimont)

GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be

Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques



Conseillère communale

NICKS-LEBAILLY Elisabeth

(Commune Passion)

Rue Magerotte, 43

6680 SAINTE-ODE (Magerotte)

GSM : 0473/44.51.41

Mail : Elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



Présidente du C.P.A.S

HENROTTE Laurence

(Commune Passion)

Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE

GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be

Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé



Conseiller communal

MACOIR Johnny

(CAP 2030)

Rue d'Amberloup 54

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



Présidente du Conseil

DUPLICY Andréa

(Commune Passion)

Acul, 16

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



Conseiller communal

TANGHE Joël *(CAP 2030)*

Rue des Vieilles Ecoles 70

6680 SAINTE-ODE (Tonny)

GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be



PROJETS EUROPÉENS

DEUX PROJETS LIFE SUR LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES ET DE BELLES OPPORTUNITÉS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE PARCELLES EN ZONE NATURA 2000.

Le Parc naturel des deux Ourthes est riche en milieux naturels de haute valeur biologique. Il abrite également, au sein de ses vallées, quelques habitats rares et menacés à l'échelle européenne, qui, pour ces raisons, ont été regroupés au sein de sites classés en zone Natura 2000, une reconnaissance et un réseau européen de conservation de la nature.

Pour permettre le suivi et la gestion de ce réseau Natura 2000, la Commission européenne et la Région wallonne financent des projets en faveur de l'environnement : les projets LIFE. L'objectif de ceux-ci est de protéger, améliorer, voire restaurer les sites Natura 2000. Depuis 2020, le Parc naturel est partenaire de deux projets LIFE : le projet LIFE « Vallées ardennaises » pour une durée de 8 ans et le projet LIFE intégré belge pour la nature LIFE BNIP pour une durée de 2 ans.

La richesse et la diversité des habitats et des espèces engendrent de nombreuses possibilités de travaux et des sources variées de financements (indemnités Natura 2000, subventions à la restauration, mesures agri-environnementales, etc.), auxquels les propriétaires tant publics que privés peuvent adhérer.

Si vous êtes propriétaire de parcelle(s) au sein des zones Natura 2000 BE34031 et BE34032 situées à proximité ou sur la commune de Tenneville et représentées sur la carte ci-dessous et que vous souhaitez déboiser, restaurer, vendre, aménager, ... nous sommes à votre disposition pour examiner votre demande et, au cas par cas, vous présenter les possibilités de travaux et financements éligibles dans le cadre de ces deux projets LIFE. Pour toute information, contacter nathalie.claux@pndo.be

Les cartes des 5 sites Natura 2000 concernés sont à consulter sur notre site
<https://www.pndo.be/fr/parc-en-action/projets-europeens/life-vallées-ardennaises>



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie

RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner votre avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 23/8/2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 07/10/2021, à l'Administration communale.

Toute personne peut obtenir des explications relatives au programme sur rendez-vous auprès de l'agent communal délégué à cet effet : CARPENTIER Audrey – 061/21.04.46.

***Vos observations écrites peuvent être envoyées,
au plus tard le dernier jour de l'enquête***

par voie postale au Collège communal,

Rue des Trois Ponts, 46 – 6680 SAINTE-ODE
OU

par e-mail à l'adresse de la Commune

urbanisme@commune-sainte-ode.be
OU

au moyen d'un formulaire électronique

disponible sur le site internet susmentionné.

Vos observations verbales pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

VIE COMMUNALE

CPAS

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

Vous vous chauffez peut-être avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant à la pompe ou du gaz propane en vrac ! Alors il est peut-être utile de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une intervention dans le paiement de votre facture de chauffage ? L'allocation de chauffage est conditionnée.



FAITES-VOUS PARTIE DE L'UNE DES 3 CATÉGORIES SUIVANTES ?

1^{ère} catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)

2^{ème} catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 19.566.25 euros majoré de 3.622.24 euros par personne à charge.

3^{ème} catégorie : les personnes surendettées

Les personnes qui sont en mesure de faire valoir la décision d'admissibilité d'un règlement collectif de dettes ou d'une procédure en médiation de dettes mais le CPAS doit également constater que vous n'êtes pas en mesure de faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Alors vous pourriez bénéficier d'une allocation de chauffage

Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500€ au maximum. Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210 euros.

OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?

Votre demande doit être introduite au CPAS dans un délai de 60 jours à dater de la livraison. Les permanences ont lieu les mardis et jeudis entre 9h00 et 12h00. Personne de contact : Mme Richard 061/21.04.58

QUELS DOCUMENTS DEVEZ-VOUS COMMUNIQUER ?

- Votre carte d'identité
- Votre facture ou bon de livraison
- Pour la 3^{ème} catégorie : une copie de la décision d'admissibilité ou une attestation du médiateur

PROJET SENIOR FOCUS

Le projet Senior Focus initié par la province de Luxembourg a vivement retenu l'attention du CPAS qui a décidé d'y participer.

SENIOR FOCUS est une boîte à tartine jaune fluo que chaque habitant de 75 ans et plus peut obtenir gratuitement près du CPAS à placer dans son frigo. Cette boîte facilement identifiable contient un ensemble de renseignements personnels destinés à faciliter votre sauvetage en cas de disparition ou de problème médical.



Votre personne de contact : Mme Claudine RICHARD, assistante sociale du CPAS. Elle peut vous recevoir tous les mardis et jeudis matin dans son bureau à la Commune ou chez vous si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer. Tél. : 061/21.04.58

PERMANENCE JURIDIQUE

« Nul n'est censé ignorer la loi ». L'adage est connu mais la réalité quotidienne est bien différente !

Pour permettre à chacun d'obtenir un premier conseil juridique, le CPAS accueille, le premier mercredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00, une permanence juridique gratuite assurée par un avocat inscrit au Barreau de Neufchâteau, en collaboration avec le Bureau d'Aide Juridique.

Grâce à cette aide de première ligne, l'avocat pourra orienter de la manière la plus adéquate les personnes qui viendront exposer leurs problèmes.

Merci de prendre rendez-vous auprès de Mme Richard les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 au 061/21.04.58





LE CPAS PEUT VOUS AIDER DANS LE CADRE DE LA MÉDIATION DE DETTES



QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION DE DETTES ?

Ce service est agréé par la Région Wallonne et consiste en une **aide individuelle** aux personnes surendettées. Que ces personnes soient connues ou non du CPAS.

La médiatrice est chargée de réaliser un inventaire des charges et des revenus de la personne, d'établir un plan de remboursement des dettes et de négocier ce plan afin d'obtenir des termes et délais auprès des créanciers.

Il est important qu'une franche collaboration s'établisse entre la médiatrice et la personne surendettée afin que les informations utiles à la médiation soient correctes et que les accords pris avec les créanciers soient réalisables et respectés. Aucune décision n'est prise sans le consentement de la personne, elle participe de manière active au processus.

Dans certaines situations, une guidance budgétaire peut être réalisée par le médiateur de manière momentanée. La médiatrice est un intermédiaire entre les créanciers et le(s) créancier(s).

Objectifs :

Rembourser toutes les dettes aux différents créanciers tout en maintenant une vie conforme à la dignité humaine. Trouver une solution durable au problème de surendettement.

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ ?

Contact : Isabelle PIROTTE, service de médiation de dettes : 061/21.04.55 (Lundi, mardi matin et jeudi) [sur RDV uniquement] – isabelle.pirotte@cpassainte-ode.be

Quels documents prendre au premier rendez-vous ?

- Documents d'identité, extraits de compte des trois derniers mois ;
- Dernier avertissement extrait de rôle ;
- Preuves de tous les revenus y compris les allocations familiales, etc.
- Preuves des charges mensuelles et périodiques : factures diverses : taxes, assurances, électricité, ...
- Contrats de crédit ;
- Lettres de rappel, mise en demeure d'huissiers, etc.

N'attendez pas que votre situation s'aggrave, vous pouvez faire appel dès que vous n'arrivez plus à « joindre les 2 bouts... ».

Vu le contexte sanitaire actuel, des situations financières difficiles se présentent : un coup de main peut vous aider à être plus serein par rapport à la quantité de retards de paiements et un regard extérieur à votre situation peut vous aider à sortir la tête hors de l'eau....

Vous pouvez nous contacter également pour une simple demande de renseignements. Notre service de médiation de dettes est conventionné avec une juriste.



REPAS À DOMICILE

Le CPAS organise un service de repas livrés à domicile et confectionnés sur notre commune. Un service à la carte, répondant à une demande occasionnelle ou régulière.

Des repas équilibrés ou adaptés aux régimes médicaux.

Les repas sont distribués chaque jour à domicile, entre 9h30 et 12h00.

Ce service s'adresse aux habitants de la commune qui se trouvent dans une des 3 conditions suivantes :

- **Être âgés de 55 ans et plus**
- **Être malades ou en période de convalescence post-opératoire**
- **Être reconnus handicapés**

Le prix du repas est de 7,50€

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez madame Richard au 061/21.04.58
(les lundis, mardis et jeudis
entre 9h00 et 12h00)



VIE COMMUNALE

LIEUX-DITS ET CHEMINS ANTIQUES (AMBERLOUP-LAVACHERIE)



NOMS D'ORIGINE CAROLINGIENNE OU AGGLOMÉRATIONS SUFFIXÉES EN « MONT »

SPRIMONT (avec cimetière carolingien, situé au lieu-dit chavée-voye).

HERBAIMONT (idem)

WIRAMONT (entre Tonny et Le Jardin) lieu qui domine à l'occident d'Amberloup, le cours de la rivière et le passage de la chaussée romaine. Il est traversé par la mystérieuse circonvallation des fossés de Hazeille. L'Abbé César Sulbout y situait des vestiges.

HEROPONT : passage de la chaussée Bavay-Trèves et traversée du ruisseau de Laval, naguère dit l'Ortille.

LE CELLARIUM FISCI D'AMBERLOUP ou dépendances de la sala qu'on trouve précisées dans le Capitulaire de Villis, établi vers 800 : telonium (Tonny) ; vaccaritia (Lavacherie) ; porcaritia (Porcheresse) ; hortus (Le Jardin) ; horreum (Orreux).

Trois lieux-dits de l'ancienne commune d'Amberloup pourraient être d'origine mérovingienne :

AVISCOURT, section située sur l'antique voie d'Amberloup à Roumont et Wyompont.

NANGICOURT, lieu-dit près de Herbaumont.

RANCOURT, où Sulbout et Hauzeur signalaient naguère l'existence de ruines romaines ; lieu-dit situé à une centaine de mètres de l'église d'Amberloup.

VOIRIE ANTIQUE :

Passage de la chaussée de Bavay à Trèves ; celle de Metz-Arlon-Tongres est éloignée du centre ancien d'Amberloup d'environ une lieue gauloise.

DIVERTICULES :

1. **Li pavé do diâle** près de Bonnerue, ancienne commune de Moiricy, actuellement Libramont-Chevigny),
2. **Vî tchmin d'Nawiscour** (Amberloup – Wyompont (grand établissement romain),

3. **Chavée-voye** (Sprimont-Herbaumont-Roumont),
4. **Vî tchmin d'Tillet** (Tillet-Le Ménil-Fosset),
5. **Vî tchmin d'Bonn'ru** (limite communale entre Amberloup et Lavacherie – forêt de Hazeille),
6. **Voie des fierr** (voie des fers) : chemin d'une haute antiquité qui traverse toute l'Ardenne, du nord au sud – il passe à Namoussart, Bercheux, Remagne, Tillet, Amberloup, Prelle, Ramont, Champlon... En plusieurs endroits, on le nomme la voye des romains.

VIVIERS ANCIENS :

Vivier de Villers (près de Le Jardin),

Vèvi dol gliche (Wachirock),

Macrâvèvi : Macravivier, ferme isolée située à l'extrémité nord de la commune, le long de la nationale 4,

Vèvi do Meni (Le Ménil),

Ortille (vivier situé près du confluent de l'Ourthe et du ruisseau de Laval, anciennement dénommé Ortille (ou petite Ourthe).

VILLAGES DISPARUS

1. Dustam (nom localisé, disparu, même dans le souvenir populaire)⁽¹⁾.
2. Drî la vèye (localité disparue, croit-on, lors de la terrible peste de 1636 – lieu localisé à Fosset, le long d'une antique route qui monte du gué du ruisseau de Laval – rive droite – en direction de la Ferme de Fosset ; wallon, vèye = ville, qui avait naguère le sens de « petite agglomération de maisons » ; wallon, drî = derrière (la ville).
3. Visavenir ou vî sâv'nire = vieille sablonnière. Village disparu, situé en amont de Fosset, en direction de Wachirock, sur la rive droite du ruisseau de Laval qui porte le nom pittoresque de pass-à-dîme (nom médiéval?). 1469 [dénombrement de la Prévôté de Bastogne] : ... en la ville de Visavenir une maison ...⁽²⁾

⁽¹⁾ V. BALTER Localités disparues de la Province de LUXEMBOURG, B.I.A.L., 1-2, 1947, p. 13

⁽²⁾ Les Communes Luxembourgeoises, t. IV, p. 8.

Tiré de « Trois Hauts Lieux de l'Histoire d'Ardenne – SAINT-HUBERT – AMBERLOUP - NASSOGNE » W. LASSENCE – Editions Louis MUSIN

Compilation Alain DEVIGNE





CONNECT MY HOME



TOUS VOS RACCORDEMENTS EN UNE JOURNÉE

ORES, la SWDE, Proximus et VOO s'associent pour vous proposer Connect My Home. Ce service coordonne à votre place vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à internet. Une seule journée suffit pour réaliser tous vos raccordements via une seule demande et sans frais supplémentaires.

Un concept inédit

Introduisez une seule et unique demande sur le site www.connectmyhome.be et sélectionnez les raccordements que vous souhaitez. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité d'effectuer les raccordements de votre habitation simultanément et en une seule journée.

CONNECT MY HOME, le nouveau service pour faciliter vos raccordements

Vous avez décidé de faire construire ou de rénover votre habitation ? Voilà un projet de vie enthousiasmant ! Pour le mener à bien, il faudra y consacrer du temps, de l'énergie et devoir penser à plusieurs choses à la fois. Pour vous aider, **ORES, la SWDE, Proximus et VOO se sont associés pour vous proposer un service inédit : Connect My Home. Désormais, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à Internet seront gérés en une journée grâce à une seule et unique demande.**

Vous faciliter la vie

Le concept est très simple : introduisez **une seule et unique demande** via le site www.connectmyhome.be. Communiquez les raccordements souhaités. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité de les réaliser en synergie. Dans le cas où vous pouvez bénéficier du service, ORES sera votre seul interlocuteur pour les 4 opérateurs et gèrera votre dossier et la réalisation de l'ensemble des raccordements demandés. Dans le cas contraire, vous êtes immédiatement prévenu et votre demande de raccordement sera directement transmise aux autres opérateurs qui prendront contact avec vous.

Votre temps est précieux

Alors que vous deviez appeler chaque opérateur séparément et vous adapter aux exigences de chacun, il fallait en plus coordonner vos travaux, rencontrer parfois des entrepreneurs différents et prendre plusieurs jours de congé pour les accueillir. Ce n'est désormais plus le cas.

Connect My Home est là pour vous faciliter la vie ! Ce service vous propose de tout gérer à votre place à travers **une seule demande**. Celle-ci est prise en charge par **un seul interlocuteur** qui vous transmet l'ensemble des détails techniques en vue de réaliser vos raccordements en **une seule journée**.

D'autres avantages

Le service Connect My Home vous laisse le choix en vous proposant gratuitement les raccordements standards à PROXIMUS et à VOO*. Lorsque votre habitation est raccordée à ces deux télécoms, il ne vous reste plus qu'à contacter l'opérateur de votre choix pour demander l'installation des services que vous choisirez (TV-Internet-Téléphone). Leur technicien se rendra sur place pour l'activation.

La pose d'un nouveau raccordement standard au gaz naturel peut également être gratuit sous certaines conditions et sous réserve de disponibilité du réseau à proximité de votre habitation.

* La gratuité est garantie dans le cas d'un raccordement dit « standard » laissé à l'approbation des bureaux d'études.

Bénéficier de ce service est très simple !

Rendez-vous sur connectmyhome.be et introduisez votre demande en ligne. Elle sera directement prise en charge par un conseiller clientèle ORES qui vous recontactera dans les 10 jours ouvrables.



avec



connectmyhome.be



Vos raccordements en 5 étapes

1. Introduisez une seule demande via connectmyhome.be et sélectionnez les opérateurs souhaités selon leur disponibilité.
2. Vous êtes contacté par un collaborateur ORES qui reste votre contact privilégié jusqu'à la fin des travaux.
3. Vous recevez l'ensemble des détails techniques et les offres de prix par e-mail pour tous vos raccordements. Dans le cadre de Connect My Home, les raccordements Proximus et VOO sont gratuits* et n'impliquent aucune souscription d'abonnement à ce stade.
4. Vous fixez la date des travaux.
5. Vous ne prévoyez qu'un seul jour pour l'ensemble de vos travaux. connectmyhome.be

VIE COMMUNALE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



cha[]enge
Start your business

DEVENEZ INDÉPENDANT GRÂCE À CHALLENGE !

« Village des Créateurs »[®] :
4 semaines pour lancer son entreprise à Libramont !

Dès ce 28 septembre à Libramont, 12 porteurs de projet vivront une expérience humaine avec des professionnels de la création d'entreprise. **OBJECTIF : LANCER UN PROJET UNIQUE, DURABLE ET RENTABLE !**

Challenge conseille chaque année près de 400 porteurs de projet, dont plus de 50 créent leur entreprise. Et surtout, 90 % d'entre eux sont toujours en activité après 5 ans, et se développent !

La recette : une préparation de qualité. Parmi les ingrédients, le « Village des Créateurs », en version encore plus moderne, interactive et créative. De plus en plus « challengeant », il propose 4 modules d'une semaine, à la carte, réunissant les clés du succès !

Ce nouveau concept commence par un bilan de personnalité qui mesure l'adéquation avec le projet et les motivations intrinsèques pour lancer son entreprise. Ensuite, une analyse des tendances, du marché et des attentes des clients permettra de jeter les bases d'un projet unique. La construction d'un modèle économique et de prévisions de rentabilité qui tiennent compte du potentiel du marché et des besoins en revenus apporteront un cadre indispensable pour bien gérer le lancement de l'entreprise. Enfin, les formalités de démarrage, les aides et financements possibles, ..., seront expliqués par des professionnels.

Le Village des Créateurs[®] « revisité », voire « augmenté », permet à chaque porteur de projet de construire son business plan de façon proactive et professionnelle. Le tout dans un environnement propice à la créativité, l'entraide, et l'intelligence collective.

La prochaine session débutera le 28 septembre dans les locaux de Challenge à Libramont.

4 semaines réparties sur 3 mois d'accompagnement personnalisé !

La formation est gratuite, grâce à l'intervention du Centre de Compétences en Management et Commerce du FOREM et en collaboration avec Management Academy TV.

PROGRAMME

MODULE 1

VOTRE FUTUR COMMENCE MAINTENANT ! DU 28/09 AU 04/10/2021

- Sortir de sa zone de confort et ouvrir son champ de vision
- Passer de l'idée au projet
- Définir ses forces, ses points d'effort
- Explorer les opportunités de notre environnement
- Définir la mission de son entreprise, son « pourquoi » et ses valeurs

MODULE 2

OÙ EST MA PLACE SUR LE MARCHÉ ? DU 11 AU 15/10/2021

- Segmentation et ciblage client
- Analyse des concurrents
- Business model canva
- Étude de marché
- Marketing mix

MODULE 3

MON PROJET EST-IL VIABLE FINANCIÈREMENT ? DU 25 AU 29/10/2021

- Prévision financier
- Comprendre son comptable
- Réglementation en tant qu'indépendant
- Assurance professionnelle
- Crédit professionnel

MODULE 4

J'ÉLABORE MON PLAN DE COMMUNICATION DU 15 AU 22/11/2021

- Plan de communication
- Savoir quoi communiquer, comment, quand
- Définir son plan d'actions
- Valider son Elevator Pitch

Inscription : info@challenge-entreprendre.be ou 061/28.75.41.
Places limitées ! www.challenge-entreprendre.be



WEEK-END DU CLIENT

*Les 2 et 3 octobre,
les clients sont à l'honneur*

Depuis 2017, le Weekend du Client est devenu le rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de « shopping plaisir ». Durant 2 jours, plus de 14.000 commerçants belges profitent de l'événement pour mettre leurs clients à l'honneur et les surprendre par de petites attentions : cadeaux, actions spéciales ou encore animations festives pour petits et grands. Du détaillant au grand magasin en passant par l'Horeca et les instituts de beauté, découvrez tous les commerces participants de votre région et ce qu'ils ont prévu pour vous faire passer un moment shopping convivial !

**LES SAMEDI 2 ET
DIMANCHE 3 OCTOBRE,
LAISSEZ-VOUS
SURPRENDRE
PAR VOS COMMERÇANTS
PRÉFÉRÉS !**

L'ADL ET LES COMMUNES DE TENNEVILLE, SAINTE-ODE
ET BERTOGNE PRÉSENTENT

LE COMMERCE ÉQUITABLE À PORTÉE DE TOUS

DU 1ER AU 16 OCTOBRE 2021



ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

1/10 - 17H>20H MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES

2/10 > 16/10 EXPOSITION "SLOW FASHION"

7/10 SOIRÉE RENCONTRE SUR LE THÈME DU CHOCOLAT :
CONFÉRENCE DE MME MBAMBA DE LA CHOCOLATERIE SIGOJI

12/10 - 20H PROJECTION "LA VIE D'UNE PETITE CULOTTE ET DE CELLES QUI
LA FABRIQUENT"

13/10 - 20H ESCAPE GAME SUR LES ALTERNATIVES ALIMENTAIRES

15/10 - 20H SPECTACLE "LE COMMERCE ÉQUITABLE, C'EST QUI
CETTE ANARQUE ? "

ÉVÉNEMENTS SUR INVITATION

12/10 ANIMATION SUR LA SLOW FASHION

13/10 - 15H ANIMATION ET GOUTER ÉQUITABLE POUR LES FAMILLES

PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.ADL-TENNEVILLE-SAINTEODE-BERTOGNE.BE

ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2021.



*A Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne,
les commerces suivants participent :*

Big Mat JPB MAT à Amberloup

Institut BULLE DE BIEN-ÊTRE à Lavacherie

FACEMYLOOK Sunglasses (commerce en ligne)

ORTELIUS Concept Store (commerce en ligne)

WOO4MEN Chemises (commerce en ligne)

PROCOSMETIQUES.BE (commerce en ligne)

VIE COMMUNALE

DISTRIBUTION D'ARBRES FRUITIERS

Des fruitiers et des arbres pour les habitants !

Comme cela fut déjà le cas par le passé, le Parc naturel des deux Ourthes vous propose :

- des arbres fruitiers d'anciennes variétés, choisis pour bien résister au climat,
- des arbres à planter en "arbres isolés" pour qu'un jour ils deviennent remarquables !

Mais pour en profiter... Que faut-il faire ?



Au choix, voici la liste pour cette année sachant qu'une variété ou l'autre pourrait être modifiée.

Elle se trouve sur notre site (www.pndo.be à l'onglet "Actualités") avec une description plus précise, et comprend aussi les arbres isolés :

- **Pommiers** : Reinette étoilée – Président Roulin – Belle-fleur large mouche – Reinette Hermaut – Cwastresse simple – Radoux – Jonathan...
- **Poiriers** : Saint Mathieu (à cuire) – Triomphe de Vienne – Conférence
- **Pruniers** : Altesse simple (notre "quetsche") – Belle de Thuin – Reine Claude d'Oullins
- **Arbres à planter isolés (baliveaux)** : Tilleul – Châtaignier – Charme

Attention !
Réservation
jusqu'au
1^{er} octobre !

Chaque foyer de la commune peut commander au maximum 3 arbres à 10€/pièce (commandes dans la limite des stocks disponibles). Les 10 euros comprennent l'arbre et le tuteur, vous payez ainsi moins de la 1/2 du prix.

- Les réservations se font jusqu'au **vendredi 1^{er} octobre** au plus tard et vous recevez alors **votre numéro de lot à nous communiquer lors du paiement**.
- Vous payez sur le compte du Parc naturel : BE95 7512 0035 5358 (votre paiement = la confirmation de votre commande !)

Afin que les arbres plantés aient les meilleures chances de prospérer, il est nécessaire que votre terrain soit bien drainé, bien exposé, si possible abrité des vents dominants (prévoir de quoi attacher l'arbre au tuteur). Chaque arbre doit bénéficier d'une surface minimum de 10m/10m (donc, un arbre par are... !). Vous disposerez d'informations à la plantation ou à la taille le jour de la distribution qui sera précisé ultérieurement et prévu aux environs de la Sainte Catherine.



VIE ASSOCIATIVE

17^{ème} PLAINES DE VACANCES

CET ÉTÉ 2021, NOUS AVONS ORGANISÉ LA 17^{ème} ÉDITION DES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES.

Durant 4 semaines, nous avons accueilli 50 enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans dans les locaux de l'extrascolaire de Tonny, répartis en groupes de vie afin de garantir la sécurité de tous et surtout de permettre aux enfants de s'épanouir et de s'amuser malgré les restrictions sanitaires.

C'est grâce à une équipe qualifiée et dynamique composée d'une responsable de plaines, d'une animatrice brevetée et de sept animatrices, que les enfants ont pu passer d'agréables moments. Les accueils du matin et du soir sont organisés et assurés par une professionnelle de l'accueil extrascolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30.

Nous avons pu, cette année, organiser des sorties extérieures à Houtopia Houffalize et au Domaine Provincial de Chevetogne. Nous avons également eu l'agréable et délicieuse visite du marchand de glace « A la Boule ».

Catherine Poos, Echevine de l'extrascolaire, Isabelle Salenbien, responsable de plaines et l'Administration Communale remercient l'équipe d'animation pour l'excellent travail fourni (Valérie Thiery, Sarah Nicolay, Stéphanie Gillard, Lucie Pierard, Margot Duplicy, Clara Liégeois, Aline Pierard) ainsi que les parents pour leur confiance et le personnel communal pour leur soutien.

A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures tout aussi passionnantes.



MAISON DES JEUNES CRAB

QUOI DE NEW AU CRAB ?

Après un été riche en découvertes, amusements, apprentissages et vivre-ensemble, laissons place à notre programmation de rentrée : de la danse en passant par le théâtre, sans oublier le scrap, le running, la couture, le VTT, le chant, la guitare, fabrik'&moi, le Conseil jeunes, l'escalade, artistik, le ciné, la pâtisserie, l'escape game, les sports de combats, les accueils, les sorties socio-culturelles, les projets,... le choix est large.

Tu souhaites découvrir de nouvelles techniques, rencontrer d'autres jeunes, apprendre en s'amusant, se défouler, s'exprimer, rire, créer et rêver, le tout en participant à nos activités ? Rejoins-nous sans hésiter.

Activités à découvrir sur :

Notre Site : www.mjcrab.be

Facebook : MJ CRAB

Instagram : [MJCRAB_STEODE](https://www.instagram.com/MJCRAB_STEODE)

Snachat : MJ CRAB



VIE ASSOCIATIVE

MAISON DES JEUNES CRAB

CROATIE 2021

L'année 2020 s'est révélée être particulièrement compliquée à gérer pour beaucoup d'entre-nous, mais aussi pour nos jeunes. Absence de liens sociaux, restriction au niveau culturel et point de vue des voyages... Bref, c'est donc tout naturellement qu'est venue l'idée de vouloir changer d'air et de partir à la découverte d'un pays encore inconnu pour nous, et quoi de mieux que la Croatie pour résumer tout ça ?

Le CRAB a donc décidé de relancer son projet voyage avec tout ce que cela comporte de positif pour les jeunes : dépassement de soi, rencontres, découvertes, mûrir et apprendre à devenir un peu plus autonome.

Ce vaste projet d'un an a été mené par 4 adolescentes, à savoir : Elisabeth, Lena, Laurine et Lucie.

En effet, le but était de les impliquer du début à la fin et qu'il s'agisse de leur voyage à 100%. Pour ce faire, après pas mal de réunions d'abord en ligne et puis en présentiel, les jeunes ont trouvé les logements, les activités à réaliser et ont surtout récolté l'argent nécessaire à financer le voyage.



Pour récolter un maximum de budget afin de réduire le plus possible le coût, elles ont vendu des chaussettes crabe, des roses à la St Valentin, des chocolats à Pâques, des kits boule de bain, des couscous...

Tout ceci nous a permis de voyager dans les villes aux décors de Game of Thrones, faire une découverte de Zagreb en segway, se dépasser à la tyrolienne, visiter les lacs de Plitvice, découvrir les îles de Zadar en bateau et y pratiquer le snorkeling, et surtout manger dans les meilleurs restaurants croates. Des journées bien chargées de 6h00 du matin à 23h00 au soir.

Encore merci à tous ceux qui nous ont encouragés, merci aux parents pour leur confiance, et surtout merci aux jeunes d'être restées motivées jusqu'au bout !



On espère leur avoir transmis le goût du voyage, l'envie de partir à la rencontre d'autres cultures et partager des moments vrais.



« LA MJ EN FÊTE »

Le lundi 27/09, la MJ CRAB organise sa journée Portes Ouvertes dans ses locaux à Lavacherie.

Au programme : jeu de piste (marche), paintball, tournoi de pétanque, initiation trottinette électrique, tournoi volley-ball, karaoké, verre de l'amitié, présentation de l'équipe et de nos activités, jeux en bois, combat sumo géant, rampe de vélo, escape game outdoor, barbecue, bar.

Passes à la MJ pour partager avec nous une chouette journée et découvrir nos différentes activités.



MJ CRAB Asbl

Virginie PINSON,
Coordinatrice
Rue de Le Jardin 5B
6680 SAINTE-ODE
0496/54.76.62



FÊTE LAÏQUE 2022

FÊTE LAÏQUE 2022, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Votre enfant est en 6ème primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches ? Avec la Fête laïque, c'est possible !

La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un moment précieux pour les enfants ! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera le **SAMEDI 7 MAI 2022** à Libramont. Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Envie d'en savoir plus et de rencontrer l'animatrice en charge de la Fête laïque de votre région ?

Rendez-vous le **vendredi 17 décembre 2021 à 18h00** au CAL/Luxembourg, rue de l'ancienne gare 2 à Libramont.

Infos et inscriptions :

CAL/Luxembourg ASBL 061/22.50.60 ou courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be



NUMÉRIQUE ET 5G

Pour le meilleur ou pour le pire ? 2 Conférences à Bastogne 28 octobre et 9 novembre 2021

Une organisation de « Bastogne En Transition », la « ML Luxembourg » et « Nature Attitude asbl ».

Dans notre société basée sur la croissance, le « toujours plus » et le « toujours plus vite », le déploiement de la 5G semble aller de soi parce que synonyme de progrès, de modernité, d'une vie plus simple. Mais pour qui ? Pour quoi ? Alors que la fracture numérique est indéniable, que les dégâts environnementaux liés au développement du numérique sont manifestes et que les effets sur la santé sont toujours incertains, qu'est-ce qui fait que nous acceptons ou subissons ces nouveautés ?

Afin de permettre à tout le monde de mieux comprendre les enjeux de l'utilisation du numérique dans le quotidien, Bastogne en Transition, la ML Luxembourg et Nature Attitude proposent 2 conférences.

28 OCTOBRE 2021 • « 5G : pour qui ? pour quoi ? »

Grégoire WALLENBORN, docteur en sciences de l'environnement.
Olivier VERGEYNST, directeur de l'Institut Belge pour le Numérique Responsable.

9 NOVEMBRE 2021 • « Les ondes électromagnétiques, le wifi, 4G, 5G, est-ce sans danger ? » • « Sommes-nous électrosensibles ? Et les animaux ? Et les plantes ? »

Colette DEVILLERS, ingénieure civile en électricité, membre de l'Association pour la Reconnaissance de l'Electro Hyper Sensibilité

LIEU : Hénallux (auditoire Chiwy), 47 rue du Sablon, 6600 Bastogne

HEURE : 19h30 • **PAF :** Gratuit

RENSEIGNEMENT : anne-francoise.monfort@natureattitude.be

VIE ASSOCIATIVE



SPORT / PATRO

PATRO SAINTE-ODE

3 semaines après un camp riche en émotions où nous avons récolté les ingrédients pour confectionner le vaccin contre le Covid en revivant les événements de l'année, il est maintenant l'heure de nous retrouver à la rentrée du Patro.

Celle-ci a eu lieu le samedi 18 septembre à 9h30 au local Patro à Tonny. Nous sommes donc prêts pour vivre une année fabuleuse et pleines d'émotions. Lors de cette journée de rentrée, les enfants ont pu découvrir l'univers du Patro sous forme d'un jeu intersection.



COURS DE PILATES

- 12 cours du 30/09/21 au 23/12/2021
- 1 cours initiation de 18h30 à 19h30
- 1 cours de perfectionnement du 19h30 à 20h30

Lieu encore à déterminer mais dans la commune de Sainte Ode.
Cours ouvert aux hommes et aux femmes. N'hésitez pas à contacter Samuel Vermeesch si vous désirez plus d'informations.

Renseignement et inscriptions : 0498/53.38.52
Facebook ESV sports
esv.sports@gmail.com
Site internet : www.esvsports.be

SENIOSPORT

A PARTIR DE 60 ANS

- **Randonnée en vélo électrique :**
les lundis de 13h30 à 15h00
(inscription préalable obligatoire)
- **Fit Gold (fitness) :**
les lundis de 18h30 à 19h15
- **Sports raquettes (tennis de table, badminton) :**
les mardis de 9h45 à 10h45
- **Yoga :** les mardis
de 11h00 à 12h00
- **Taï Chi :** les mercredis
de 11h00 à 12h00
- **Tir sportif :** Le 2ème mercredi
du mois de 10h00 à 11h00
- **Pilates :** les vendredis
de 9h30 à 10h30 et les samedis
de 9h00 à 10h00
- **Stretching :** les vendredis
de 10h30 à 11h30
- **Fitball :** les samedis
de 10h00 à 11h00

**5 euros la séance ou
carte de 10 séances
+ 1 gratuite pour 45€ ou
carte de 20 séances
+ 1 gratuite pour 80€.**

**Contact : Benoit Charlier
0498/24.97.80**



COURS DE GYMNASTIQUE ET DE PSYCHOMOTRICITÉ

SAINTE-ODE :

- Lundi 18h00 – 19h00 :**
gym découverte à partir de 6 ans
- Lundi 19h00 – 20h00 :**
gym perfectionnement
- Mercredi 15h00 – 16h00 :**
psychomotricité (3 – 6 ans)
- Mercredi 16h00 – 17h00 :**
gym découverte (à partir de 6 ans)
- Mercredi 17h00 – 18h30 :**
gym perfectionnement

TENNEVILLE :

- Lundi 17h30 – 18h30 :**
Psychomotricité 3 – 6 ans
- lundi 18h30 – 19h30 :**
Gymnastique 6 – 16 ans

Prix :
60 euros pour 1h00
(de janvier à juin)
70 euros pour 1h30
(de janvier à juin).

*(10 euros de réduction
si deux cours réservés)*

Renseignements et Inscriptions :
Vermeesch Samuel 0498/53.38.52
samuel.vermeesch@yahoo.fr
Facebook : ESV sports
Site internet : www.esvsports.be



De nombreux atouts pour les territoires traversés

La Route Européenne d'Artagnan se préoccupe de la préservation des paysages et du respect du patrimoine dans le cadre de la « convention européenne du paysage » adoptée en octobre 2000 à Florence à l'initiative des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. La Route Européenne d'Artagnan se propose de développer des actions pratiques avec les collectivités publiques et les 22 parcs naturels régionaux et nationaux identifiés tout au long des parcours afin de conforter cette démarche de qualité dans la durée. Des haltes aménagées, avec un traitement des déchets adapté à la fréquentation des sites, l'installation de toilettes sèche, la pose de barres d'attaches pour les chevaux, la possibilité de diffusion de produits locaux – du producteur au consommateur – permettront un développement harmonieux de la Route.

La Route Européenne d'Artagnan propose une thématique originale avec un potentiel important de randonneurs notamment en basse et moyenne saison. Elle diversifie l'offre touristique en Europe. Elle valorise les territoires ruraux et constitue un apport commercial et médiatique non négligeable pour les restaurateurs, hôteliers et commerçants locaux.

La durée moyenne d'une randonnée équestre varie de 5 à 7 jours. Les dépenses moyennes journalières par cavalier sont estimées à 70€, comparables à celles des cyclistes, et de 35 € pour les randonneurs pédestres.

La Route Européenne d'Artagnan a vocation, comme les autres itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, à contribuer à la valorisation, touristique et économique des territoires parcourus. Les travaux de recherche menés par son Comité Scientifique, sur les plans historiques, littéraires, économiques et pédagogiques, ainsi que les programmes de son Ecole des Jeunes Mousquetaires Européens témoignent de sa volonté de renforcer dans la durée sa « chaîne de valeur ».

www.route-dartagnan.eu
routedartagnan@gmail.com



TOURISME, NATURE, LOISIRS

MARCHÉ DU TERROIR DES DEUX OURTHES

Les « Marchés du Terroir des Deux Ourthes » ont eu lieu chaque jeudi de juillet et août de 17h00 à 20h00 à Amberloup, Tenneville et Bertogne. Organisés par les syndicats d'initiative et l'Agence de Développement Local, les marchés ont fêté cette année leur 20ème année d'existence. Nous tenons à remercier les producteurs et artisans pour leur fidélité et leur confiance. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juillet-août 2022 sur la toute nouvelle « Place Sainte-Mère Eglise » afin de pouvoir fêter dignement le 20ème anniversaire du Marché du Terroir des Deux Ourthes.



MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES

Le prochain « marché fermier des 3 communes » aura lieu le vendredi 1er octobre à Tenneville (salle « Le Foyer » – en-dessous de l'église) de 17h00 à 20h00. L'occasion de retrouver toute une série de producteurs locaux présents lors des marchés du terroir.

Dates des prochains marchés :
1/10 – 5/11 – 3/12
Info : 061/21.04.47

ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN



La Route Européenne d'Artagnan est un itinéraire équestre européen, qui relie Lupiac en Gascogne (France) à Maastricht (Pays-Bas) via la Wallonie avec des extensions en Allemagne, en Italie et en Espagne pour des raisons historiques ou littéraires. D'Artagnan, sans doute un des personnages les plus connus au monde, véhicule à travers les récits qu'en a donné Alexandre Dumas, mais aussi les nombreux films et bandes dessinées sur ce personnage, une image positive de panache, de bravoure et de solidarité qui traverse les siècles. La Route Européenne d'Artagnan propose une expérience originale, sur les traces du célèbre Mousquetaire, qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV. Elle s'adresse aux aventuriers au long cours, aux cavaliers, meneurs individuels et autres randonneurs friands d'aventures authentiques et parfois fantasmagoriques, avec le soutien des professionnels de l'itinérance douce.

L'ambition de la Route Européenne d'Artagnan est de proposer, au rythme du pas des chevaux, une expérience équestre, touristique et culturelle de qualité, sur la base notamment de 150 Hauts lieux historiques et littéraires répertoriés sur la Route, témoins de la diversité culturelle européenne.

La Route Européenne d'Artagnan est composée de 6 itinéraires au total, sans prééminence aucune, sauf celle liée au libre arbitre des usagers. Elle s'étend sur plus de 8 000 km de chemins balisés et entretenus.

La Route de Madame d'Artagnan, sur les pas de Madame d'Artagnan, traverse notre belle commune de Sainte-Ode. Elle relie Brühl en Allemagne, où d'Artagnan accompagna Mazarin en exil, à Lupiac ; en passant par Stenay où il fut blessé, et Sainte-Croix-en-Bresse où vécut et repose Anne-Charlotte de Champlecy, qui fut l'épouse de d'Artagnan.

CONTACTS & COORDONNÉES

COORDONNÉES DU PERSONNEL COMMUNAL

ACCUEIL / SERVICE ETAT CIVIL /
POPULATION / TAXES / ETRANGERS /
PASSEPORTS / PERMIS DE CONDUIRE
/ CARTES D'IDENTITE / CASIERS
JUDICIAIRES / GESTION DES DUOBACS
/ COPIES

Prisca DESTINE

061/21.04.40

prisca.destine@commune-sainte-ode.be

Margaux JANSSENS

061/21.04.41

margaux.janssens@commune-sainte-ode.be

Catherine LEMAIRE

061/21.04.45

catherine.lemaire@commune-sainte-ode.be

SERVICE FINANCES / FACTURATION /
SYNERGIES COMMUNE-CPAS

Valérie BODELET

061/24.23.81

valerie.bodelet@commune-sainte-ode.be

Martine MEUNIER

061/21.04.43

martine.meunier@commune-sainte-ode.be

RECEVEUR REGIONAL

Anne BAUVAL

061/24.23.81

receveur@commune-sainte-ode.be

SERVICE URBANISME / CADASTRE /
CCATM / ARRETES DE POLICE / RH /
COMMUNICATION

Audrey CARPENTIER

061/21.04.46

audrey.carpentier@commune-sainte-ode.be

Catherine CHANTRAINE

061/21.04.49

catherine.chantraine@commune-sainte-ode.be

SERVICE ENSEIGNEMENT

Stéphanie GODFROID

Eloïse LONGUEVILLE

061/68.91.16

stephanie.godfroid@commune-sainte-ode.be

SERVICE LOGEMENT /
ENVIRONNEMENT /
CIMETIERES / SIPP

061/21.04.51

DIRECTION GENERALE

061/21.04.42

ECOPASSEUR

Thibault DELCORDE

061/21.04.40

ecopasseur.btso@outlook.com

SERVICE TRAVAUX

Julien LANDENNE

0499/77.57.79

atelier@commune-sainte-ode.be

CRECHE « L'ODE AUX CALINS »

Céline LAMBERT

061/50.26.20

creche@commune-sainte-ode.be

BUS COMMUNAL

Florence PIRON

061/28.72.82

extra.scolaire.steode@gmail.com

POLICE COMMUNALE

Samantha ANDRE

Jacques MORETTE

061/68.80.11

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Pierre-Yves FAÏS

061/21.04.47

adl@sainte-ode.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Benoit BENTZ

061/21.03.82

ale.steode@belgacom.net

ATL

Florence PIRON

061/28.72.82

extra.scolaire@commune-sainte-ode.be

florence.piron.atl@commune-sainte-ode.be

PCS ET PLAINES DE VACANCES

Isabelle SALENBIEN

061/28.72.82

pcs@commune-sainte-ode.be



COORDONNÉES DU CPAS DE SAINTE-ODE

Rue des Trois Ponts 46/A

6680 Sainte-Ode

Tél. : 061/21.04.50

Fax : 061/21.04.59

PRÉSIDENTE :

Laurence HENROTTE

Tél.: 0498/94.01.41

laurence.henrotte@cpassainteode.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL, F.F :

Romain GAUDRON

Tél.: 061/21.04.48

romain.gaudron@cpassainteode.be

RECEVEUR RÉGIONAL :

Geneviève FASSIAU

Tél.: 061/21.04.56

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Aline MARBEHANT

Tél.: 061/21.04.50

aline.marbehant@cpassainteode.be

Permanences (AVEC rendez-vous)
tous les jeudis de 9h00 à 12h00.

OU sur rendez-vous les mardis
et vendredis en contactant
le 061/21.04.50

Fabienne HAESEN

Tél.: 061/21.04.57

fabienne.haesen@cpassainteode.be

Permanences (AVEC rendez-vous)
tous les mardis de 9h00 à 12h00.

OU sur rendez-vous les jeudis
et vendredis en contactant
le 061/21.04.57

SERVICE MÉDIATION DE DETTES

Isabelle PIROTTE

Tél.: 061/21.04.55

isabelle.pirotte@cpassainteode.be

Permanences (AVEC rendez-vous)
tous les lundis de 13h00 à 16h00.
OU sur rendez-vous les mardis
et jeudis de 9h00 à 12h00.

TAXI SOCIAL ET TITRES SERVICES

Anthony SOQUET

Tél.: 061/21.04.54

anthony.soquet@cpassainteode.be

UNIQUEMENT sur rendez-vous tous
les lundis de 9h00 à 12h00,
les mardis de 12h30 à 16h00
et les jeudis de 9h00 à 12h00.

ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE ET
REPAS À DOMICILE

Claudine RICHARD

Tél.: 061/21.04.58

claudine.richard@cpassainteode.be

Repas à Domicile :

UNIQUEMENT sur rendez-vous
les lundis, mardis et jeudis
de 9h à 12h.

Allocations de chauffage :

UNIQUEMENT sur rendez-vous les
mardis et jeudis de 09h à 12h



MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup

6680 Sainte-Ode

061/21.04.40 - fax : 061/68.89.62

contact@sainte-ode.be

www.sainte-ode.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Catherine POOS, Echevine

RÉDACTION : le Collège communal, le personnel
communal, les mouvements associatifs

SOURCES PHOTOS :

Adm. Communale - St Sainte-Ode - V. Cornette - I. Jusseret -

P. Willems - P-Y Faÿs - Victor Pierrot - Graphicréa -

A. Carpentier - A. Segers.

RÉALISATION GRAPHIQUE : Graphicréa